



Le Répertoire des Métiers de la Sécurité sociale 2005

Le contexte de réactualisation



- Le Répertoire des Métiers de la Sécurité sociale a été créé en 1993 et mis à jour en 1997
- Depuis 1997 : un contexte en évolution
 - Les ordonnances Juppé : instauration du principe de conventions d'objectifs et de gestion signées entre chaque Caisse nationale et l'État
 - Un environnement politique, réglementaire et économique en mutation
- 2004 : Face à ces évolutions, une refonte complète du Répertoire des Métiers apparaît nécessaire

Le contexte de réactualisation



- De nouvelles attentes de la part des utilisateurs qui souhaitent un outil :
 - plus réactif aux évolutions que connaissent les métiers
 - plus opérationnel et plus facilement déclinable en local
 - plus facilement consultable
- Le Répertoire des Métiers est un des outils garant :
 - du caractère unitaire du cadre collectif de travail
 - de l'harmonisation des pratiques

exigé par les signataires du protocole d'accord du 30 novembre 2004

La démarche d'actualisation du Répertoire des Métiers



- Un groupe projet dénommé « AGECE » composé des représentants des équipes animant les réseaux Ressources Humaines des Caisses nationales et des représentants de l'Ucanss, accompagné par un cabinet conseil
- Ses objectifs :
 - Concevoir, organiser et valider l'ensemble de la méthodologie d'actualisation du Répertoire des Métiers
 - Co-animer les ateliers métiers
 - Conduire un travail d'harmonisation de la production des différents ateliers métiers afin de garantir la cohérence globale du Répertoire

Objectifs et principes



- Le Répertoire des Métiers a pour objectifs de :
 - Faciliter la réalisation et l'actualisation des référentiels d'emplois et de compétences par les organismes
 - Permettre une communication institutionnelle sur les métiers de la Sécurité sociale dans le cadre des recrutements à venir
 - Faciliter la gestion des ressources humaines en offrant un outil utilisable pour le recrutement, la construction de parcours professionnel et la formation

La nouvelle structuration



- Le Répertoire des Métiers se présente sous la forme d'un « kit RH » comprenant :
 - la présentation, au sein des familles professionnelles, des métiers de la Sécurité sociale regroupés en fonction de finalités communes
 - » Cette partie est consultable par tout public sur le site internet de l'Ucanss
 - un dictionnaire des compétences permettant l'élaboration des référentiels locaux
 - » Cet outil est réservé aux directeurs, responsables RH et managers

La nouvelle structuration



- La cartographie des familles professionnelles :
 - Une définition des familles professionnelles et des métiers qui leur sont rattachés à partir de leurs finalités respectives
 - Une identification de la raison d'être des métiers et de leur famille professionnelle d'appartenance, en termes économiques et sociaux et par rapport aux services qu'ils rendent à leurs « clients » internes ou externes
 - 17 familles sont identifiées

La nouvelle structuration



- 17 familles :
 - Gestion des situations clients
 - Offre de soins et prise en charge du handicap
 - Optimisation des processus
 - Contrôle et maîtrise des risques externes
 - Analyse et conseil juridique
 - Information et communication
 - Gestion comptable et financière
 - Promotion de l'offre de services

La nouvelle structuration



- 17 familles :
 - Gestion des moyens matériels
 - Intervention et développement social
 - Assistance et logistique
 - Management et pilotage
 - Gestion et développement des ressources humaines
 - Optimisation de l'accès aux soins et régulation des dépenses de santé
 - Prévention des risques professionnels et sanitaires
 - Observation socio-économique
 - Gestion des systèmes d'information

La nouvelle structuration



- Une approche renouvelée des métiers qui :
 - les définit par rapport à leurs finalités
 - les conduit à regrouper d'anciens métiers du Répertoire des Métiers de 1997 en un seul ou au contraire à scinder un ancien métier en plusieurs
 - les définit de manière concise (4 à 8 activités principales maximum par métier) et qui met davantage l'accent sur la définition des compétences requises, des savoirs, savoir-faire et des savoir-faire relationnels
 - intègre une dimension prospective garantissant une certaine « durée de vie » de la fiche métier

La nouvelle structuration



- Chaque fiche métier comporte les rubriques suivantes :
 - l'intitulé du métier
 - sa finalité
 - les appellations d'emplois courantes
 - les principaux interlocuteurs du métier concerné
 - les formations obligatoires pour l'accès au métier, ainsi que les formations institutionnelles existantes
 - les activités principales
 - les compétences requises :
 - . analysées à partir des activités principales
 - . déclinées en savoirs, savoir-faire et savoir-faire relationnels
 - . présentées sans lien apparent avec les activités du métier

La nouvelle structuration



- Un outil complémentaire au Répertoire des Métiers : le dictionnaire des compétences
- Son objectif principal :
 - Faciliter, en local, la réalisation des référentiels d'emplois et de compétences en proposant un recueil global des différentes compétences décrites dans l'ensemble des métiers du Répertoire
 - Le dictionnaire se présente sous forme de rubriques reprenant l'ensemble des compétences

La nouvelle structuration



- Lexique des concepts utilisés :
 - Famille professionnelle : ensemble de métiers répondant à une finalité commune
 - Métier : ensemble homogène d'emplois
 - Emploi : regroupement de postes de travail
 - Poste : situation de travail d'un salarié donné
 - Finalité : raison d'être du métier
 - Activité principale : un grand domaine d'activités du métier
 - Activité : ensemble de tâches ou de séquences de travail

La nouvelle structuration



- Savoirs : ensemble des connaissances théoriques, professionnelles et environnementales requises pour l'exercice du métier
- Savoir-faire : ensemble des capacités à agir et des comportements professionnels requis pour l'exercice du métier
- Savoir-faire relationnels : ensemble des comportements professionnels et des capacités à agir en interaction avec autrui
- Domaines de compétences : rubriques permettant de regrouper les compétences répertoriées à travers les différentes fiches métiers, selon des critères de cohérence